



Chères Saint-Leusiennes,
Chers Saint-Leusiens,

Le temps du vote du budget est un moment clé pour la vie de la cité et je tiens à ce que chaque Saint-Leusien soit informé de l'utilisation des deniers publics dans sa commune.

Après une période de rigueur liée à la baisse des dotations et des subventions des partenaires institutionnels, nous avons, grâce aux efforts consentis en matière de dépenses de fonctionnement, maintenu nos objectifs en terme d'investissements.

Après avoir investi massivement plus de 130 millions d'euros ces dernières années pour rattraper le retard pris en matière d'infrastructures, Saint-Leu poursuit son développement.

Les deux dernières séances du Conseil Municipal, que cette lettre résume, illustrent nos choix pour les années à venir. En effet de nombreux projets démarreront au cours de cette année 2019.

Je vous invite à les suivre attentivement.

Toujours plus attractive, Saint Leu veut préserver son authenticité et je me bats pour sa défense. Je salue d'ailleurs les dernières décisions du tribunal administratif au sujet de la carrière de Bois-Blanc.

Bonne lecture
à tous,

Bruno DOMEN,
Maire de Saint-Leu

LA LETTRE DU CONSEIL MUNICIPAL SPÉCIAL BUDGET 2019 :

UNE VILLE DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE

● Séance du 28 mars : DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES



Le Conseil Municipal

Malgré un contexte difficile, **la Commune dispose aujourd'hui d'une situation financière saine pour préparer l'avenir sereinement.**

Pierre Guinet, l'adjoint aux finances, explique que la gestion financière de la collectivité a permis de dégager **un excédent significatif de 6 087 400 euros en faveur de l'investissement.** En effet, les recettes réelles de fonctionnement augmentent : +1,33 % par rapport à l'an dernier et les dépenses de fonctionnement diminuent : -3 %.

Par ailleurs, la capacité de désendettement de la Commune passe de 10 ans en 2017 à 6,6 ans en 2019, loin devant la préconisation maximale du ministère des finances. L'année 2019 se caractérise également par un faible recours à l'emprunt de l'ordre de 2 500 000 € afin de financer l'important programme d'investissement .

Un budget principal de 14 000 000 € pour développer les équipements structurants.

Un programme d'opérations de 30 000 000 € pour les budgets de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées.

PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS ET TOUJOURS PLUS D'INVESTISSEMENTS POUR LE BIEN-ÊTRE DES SAINT-LEUSIENS

● Séance du 11 avril : VOTE DU BUDGET 2019



Le Maire de Saint-Leu a détaillé une longue liste d'investissements à venir lors du vote du budget de la collectivité, le 11 avril dernier :

- Extension et réhabilitation de l'école Peyret Forcade,
- Sécurisation des abords de l'école des Camélias,
- Début d'un programme de climatisation solaire dans les écoles,
- Aménagement du centre-ville de Piton,
- Grands travaux en eau potable et assainissement : extensions réseaux eaux usées (Stella et Grand Fond), renforcement du réseau d'eau potable (Portail et Maduran), et lancement des travaux de la station de potabilisation de Maduran...
- Équipement de proximité à Cap Lelièvre.

Il s'agit de plus de 27 500 000 euros d'investissement sur un budget global de 75 000 000 euros.

Dans un contexte de rigueur, la Ville de Saint-Leu poursuit donc son développement grâce à une situation financière saine et maîtrisée. Bruno Domen l'a annoncé : "Notre priorité reste et restera l'éducation, la réussite de nos jeunes Saint-Leusiens prime. Et comme promis, nous maintenons aussi nos efforts pour être toujours au plus près des personnes âgées, des personnes en situation de handicap. Des opérations solidaires comme le voyage des séniors en Métropole seront reconduites cette année encore."

« Jamais Saint-Leu n'avait autant investi ; ce qui a permis de rendre notre territoire attractif passant de 27 000 habitants à près de 35 000 habitants ».

Cette séance du 11 avril a également vu l'attribution des

subventions aux associations. Plus de 1,4 millions d'euros ont été attribués au tissu associatif Saint-Leusien.

La Ville a renouvelé son aide financière à ceux qui s'impliquent avec passion dans la vie de la cité à travers le Sport, la Culture et la 3ème jeunesse. A l'approche du Leu Tempo Festival, Bruno Domen a souligné que : "Saint-Leu, partenaire public du Séchoir, a renforcé sa participation cette année. Nous mettons aussi à disposition des moyens matériels et techniques supplémentaires pour l'organisation du festival, notamment de la Fêt dann' somin, événement familial qui rassemble les associations, les Saint-Leusiens et des milliers de Réunionnais."

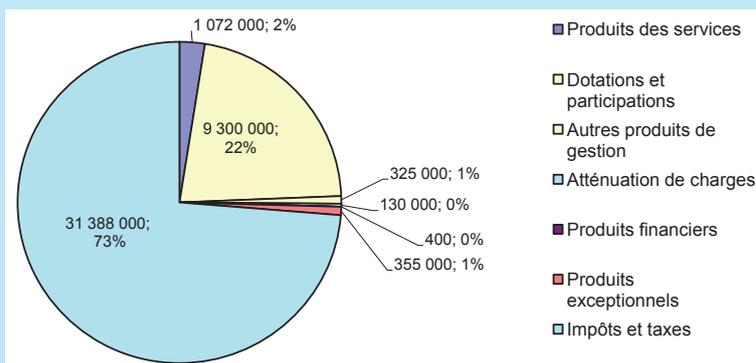
Le Maire annonce également que deux volets seront suivis avec attention : **l'Environnement et le Social.**

Bruno Domen a aussi salué la participation active du Département aux projets structurants et solidaires de la Ville de Saint-Leu, via les subventions au CCAS et pour le programme de modernisation du réseau routier.

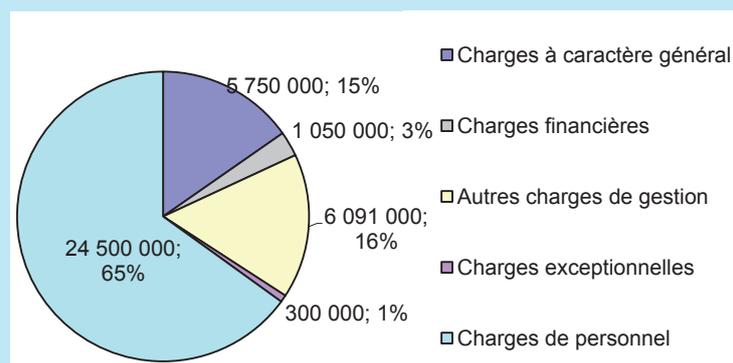
Tout en maintenant son combat pour améliorer les conditions et la qualité de vie au travail et la pérennisation de l'emploi, le Maire Bruno Domen a souligné que la Commune a simultanément réussi à contenir les charges de personnel, ce qui est tout à fait exceptionnel pour une commune en France.

En conclusion, malgré un contexte défavorable aux communes, la Ville affiche une situation budgétaire conforme aux grands équilibres financiers.

Recettes réelles de fonctionnement



Dépenses réelles de fonctionnement



Le budget de fonctionnement dégage un excédent de plus de 6 millions d'euros en faveur de l'investissement

● EN BREF

● **Taux d'imposition des 3 taxes locales : pas d'augmentation ! Les taux d'imposition des trois taxes locales sont maintenus au même niveau qu'en 2018**

● **Subventions aux établissements publics de la ville**
Le CCAS et la Caisse des Ecoles de Saint-Leu sont des Etablissements Publics Administratifs. Ils bénéficient du soutien financier de la municipalité. Cette année, le montant de la subvention est de 1 563 000 d'euros pour la Caisse des Ecoles et 1 963 000 d'euros pour le CCAS.

Cap Lelièvre : une nouvelle salle polyvalente et un nouveau plateau sportif

Dans le cadre de sa politique d'équipements de proximité, la Municipalité a approuvé, ce 28 mars, le plan de financement pour la construction d'une salle polyvalente et d'un terrain multisport à Cap Lelièvre.

L'objectif est de créer un véritable équipement d'animation, de rencontre et d'échange pour la population de ce quartier, en réponse aux demandes des administrés.

Le projet comportera un bâtiment comprenant une salle polyvalente et un terrain aménagé pour la pratique de sports collectifs ainsi que d'une aire de jeux pour les enfants.

Accessible aux personnes à mobilité réduite, cet équipement constituera un investissement de 1 019 000 euros pour la Collectivité.



Le portage de repas

vivent dans la difficulté, les aides financières directes seront octroyées : secours d'urgences, aides personnalisées après passage en commission... Des aides financières indirectes sont aussi prévues à travers les chèques « eau ». Une enveloppe financière a été négociée dans le cadre des délégations de service public.

Pour les personnes âgées, nous avons mis en place des prestations qui facilitent leur vie au quotidien : aide à domicile, portage de repas, petits travaux, transport accompagné, animations diverses (Thé dansant, sortie, voyage en Métropole,...)

Pour les personnes handicapées, nous avons mis en place plusieurs actions : ateliers d'activités, transport adapté, animations diverses (journée du handicap,...)

En 2019, la politique sociale sera renforcée. Une subvention de près de 2 000 000 € est accordée au CCAS et 650 000 € ont été obtenues du Conseil Départemental sur trois ans. « A travers notre CCAS, les personnes les plus fragiles (personnes âgées, personnes handicapées, défavorisées,...) bénéficieront d'un accompagnement personnel et convivial. Nous intervenons à plusieurs niveaux » a détaillé le Maire. Ainsi pour les personnes qui

Et pour les plus jeunes, plusieurs actions connaissent un franc succès : mercredis jeunesse, centres de loisirs pendant les vacances. Des éducateurs spécialisés sont également mobilisés sur les secteurs des hauts et de Piton.

La Ville soutient également les structures de petite enfance par le biais de subventions de près de 300 000 €.

● AMÉNAGEMENT

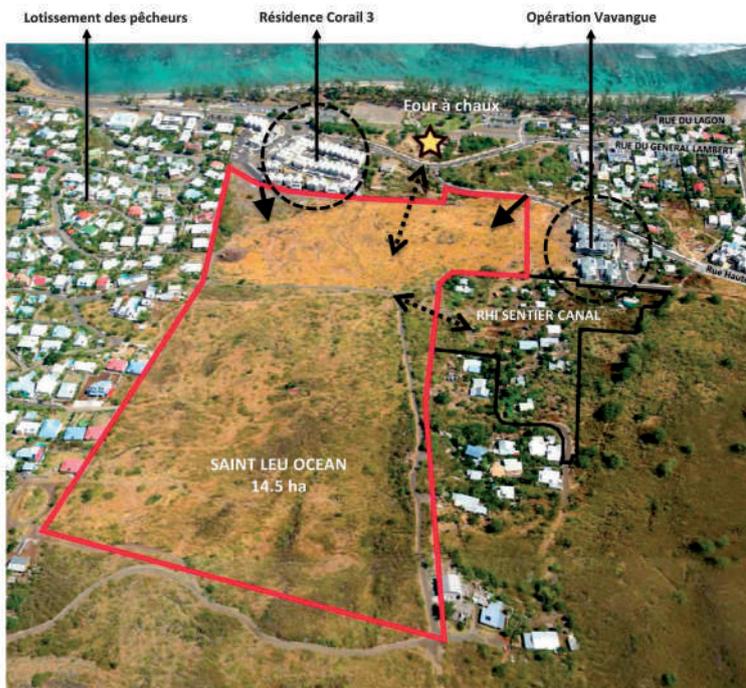
Opération Saint Leu Océan

Cette opération structurante de la ville permettra d'aménager une quinzaine d'hectares au sud de la ville, derrière la gendarmerie.

La réalisation de plus de 500 logements est prévue ainsi qu'une école et une résidence pour les personnes âgées.

Une modification du PLU a été validée afin d'intégrer cette opération au futur visage de la ville.

BATI EXISTANT ET PROJETS ALENTOUR



Carte de localisation du site dans la trame urbaine proche

● POLITIQUE DE LA VILLE



Les élus ont également validé, lors de la séance du 28 mars, la programmation des actions du Contrat de Ville pour l'année 2019.

Prévention santé, accompagnement à la parentalité, programme de réussite éducative, les actions présentées bénéficient d'un financement de l'Etat, de la Commune et des partenaires de Droit commun.

Ce dernier point illustre bien le choix de la proximité de la Commune en faveur du développement du lien social.



● PRIORITÉ À L'ÉDUCATION !



Afin d'augmenter sa capacité d'accueil, l'école maternelle de Portail, Peyret Forcade, sera transformée en école primaire.

Ce projet de création de 7 salles de classes supplémentaires et de réhabilitation du restaurant scolaire est soutenu et financé par le Département et le plan de relance régional. Le début des travaux est prévu pour le second semestre 2019 pour un montant de 2,5 millions d'euros.

Un système de climatisation solaire sera expérimenté dans les classes de l'école maternelle de Saint-Leu afin d'améliorer le confort des enfants.

● ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT



La séance du 28 mars a débuté par l'élection de Jimmy Aubin au poste de d'adjoint au Maire.

Jusqu'ici conseiller municipal, Jimmy Aubin, applaudi par la majorité municipale, poursuivra son travail et son investissement en faveur du sport.

● ENVIRONNEMENT



Le Maire a mis l'accent sur la propreté.

En complément des moyens communaux, des prestataires ont été sollicités pour des travaux spécifiques : débroussaillage, gyrobroyage, élagage.

La sensibilisation se poursuivra dans les écoles à l'image des élèves du centre ville qui ont en charge l'Aire Marine Éducative de Saint-Leu.

Philippe Lucas, Vice-président du TCO, a félicité les agents du service Environnement de la Ville qui travaillent d'arrache pied pour lutter contre les dépôts sauvages qui sont en diminution. « Il faut malgré tout, pour lutter contre une minorité de personnes coupables d'incivilités, désormais passer au volet répressif » a déclaré le Maire.